



République française

Département du Cantal



COMMUNE DE VEYRIERES

Séance du 29 mars 2023

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 15/03/2023 <i>L'an deux mille vingt-trois et le vingt-neuf mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Catherine MAISONNEUVE</i>
Présents : 10	
Votants: 11	Présents : Catherine MAISONNEUVE, Marie-Pierre BABUT, Sébastien RAYNAUD, Nicolas LACHAZE, Robert DELPRAT, Jean-Pierre ROUSSEL, Stéphanie CUEILLE, Régis ANDRIEUX, Didier CHAMBON, Chantal GAY
Pour: 11	
Contre: 0	Absent représenté : Cécile MOMMALIER par Robert DELPRAT
Abstentions: 0	Secrétaire de séance: Marie-Pierre BABUT

Objet: Demande de subvention : DSIL 2023 dans le cadre des travaux d'assainissement - DE_2023_008

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que le diagnostic du réseau d'assainissement réalisé dans le bourg de Veyrières, a mis en évidence le caractère obsolète de la station d'épuration.

Il conviendrait donc de lancer sans tarder les travaux en vue de réhabiliter l'ouvrage épuratoire.

Ces travaux consisteraient d'une part en la réhabilitation du système d'assainissement et d'autre part en la création du réseau de transfert avec réduction des eaux parasites.

La société IMPACT CONSEIL, en charge du diagnostic assainissement, a estimé le coût total de l'opération à **232 080.00 HT** décomposé comme suit :

- Réhabilitation station épuration : 108 000.00 € H.T.
- Réseau de transfert : 89 900.00 € H.T.
- Maîtrise d'œuvre : 36 180.00 € H.T.

Les travaux débuteraient à l'automne 2023 pour s'achever au printemps 2024.

Dans le cadre de l'inscription budgétaire de l'opération, il serait nécessaire de rechercher des financements.



Mme le Maire propose à l'assemblée de demander une subvention auprès de l'Etat, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2023 (D.S.I.L.).

Considérant le plan de financement comme suit :

Autofinancement :	20 000 € 00
Emprunt :	26 416 € 00
Subvention DSIL 2023 :	17 149 € 00
Subvention DETR 2023 (40 %) :	92 832 € 00
Fonds Cantal Solidaire 2023 :	5 995 € 00
Subvention Agence eau Adour Garonne (30 %) :	69 624 € 00

TOTAL H.T. : 232 080 € 00 H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal de Lanobre :

- **ADOpte** le projet de travaux de mise en conformité de l'ouvrage épuratoire de Veyrières pour un coût total fixé à **232 080.00 € H.T.** ;
- **ADOpte** le plan de financement comme indiqué ci-dessus ;
- **DECIDE** de demander une subvention auprès de l'ETAT dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2023 à un taux de 7.38 % pour contribuer au financement de cette opération d'investissement.

Fait à Veyrières, le 29 mars 2023

Le Maire
Catherine MAISONNEUVE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture

le 31 MARS 2023

et publié ou notifié

le 4 AVR. 2023

